Lanvallay

MAGAZINE

HIVER 2021

UNE SEULE COMMUNE, PLUSIEURS BOURGS ET TERRITOIRES

SOMMAIRE

P. 2 Informations municipales
P. 4 Dinan Agglomération
P. 4 Vie économique
P. 5 État-civil
P. 6 Urbanisme
P. 9 Cadre de vie
P. 12 Jeunesse
P. 13 Solidarités
P. 14 Enfance
P. 16 Bien-vivre ensemble
P. 17 Vie culturelle
P. 19 Participation citoyenne
P. 21 Minorité municipale
P. 22 Informations pratiques

2020 a peu à peu prouvé que la pandémie s'installait dans la durée, amenant une seconde vague et peut être une troisième. En ce début 2021, l'arrivée du vaccin rouvre d'autres perspectives : certes, il faudra des mois et de la patience comme en témoigne le couvre-feu, mais l'espoir de reprendre un rythme et des activités normales se profile quand même à l'horizon.

Si la période a révélé des situations sociales et d'isolement inquiétantes, elle a aussi tissé des envies et des initiatives de solidarité, et montré les enjeux du vivre ensemble et de l'action culturelle. Ainsi, le fonctionnement adapté de la bibliothèque vous a plu et a montré votre attachement à ce lieu ; de même plus de 60 bénévoles ont en décembre visité près de 400 personnes de plus de 80 ans sur la commune pour apporter quelques mots et un colis de Noël.

Bien sûr, cela ne remplacera jamais la convivialité d'un repas qui a manqué aux aînés mais aussi à tous les habitués des repas associatifs d'automne. Or, dans les mois et années à venir, plusieurs repas d'associations aujourd'hui éteintes nous manqueront !! D'autres ont vu le jour, et le repas des aînés reviendra, mais la commune n'en mérite-t-elle pas davantage ? Alors, pour rouvrir ensemble des fenêtres de temps festifs, n'hésitez pas dès à présent à faire connaître votre motivation pour organiser un repas ! Bien sûr votre association pourrait aussi en recueillir les fruits, et la commune vous aidera en ce sens.

Ces occasions de convivialité et de partage, nous pourrons aussi les retrouver autour de projets communaux, selon notre vœu « d'agir avec vous » : cet été plusieurs habitants ont participé au groupe « éclairage public » ; en octobre à la salle des fêtes d'autres groupes ont commencé à se constituer : vous pouvez vous y inscrire *(voir page 19 dans ce magazine)* ; et le groupe dédié à l'étude centre-bourg se met en place en ce moment. Sous une autre forme, vous pouvez agir en proposant vous-même des projets éligibles à la « Fabrique cotissoise », nouvelle démarche de budget participatif *(voir page 20)*.

Ce début d'année sera aussi consacré à un travail sur la chasse. La commune entretient depuis des années des relations suivies et constructives avec les deux sociétés de chasse. Mais nous avons collectivement le devoir de faire avancer le sujet : si le rôle et les prérogatives des sociétés de chasse doivent être mieux expliquées, la pratique de la chasse doit surtout être absolument irréprochable.

Vous l'avez compris, l'année 2021 se placera de nouveau sous le signe du vivre ensemble et de la solidarité. Comme nous l'avons inscrit dans la carte de vœux que vous avez reçue dans votre boîte à lettres, nous voulons continuer à faire vivre ces liens et valeurs qui font société dans cette période sans précédent. Tandis que les jours rallongent déjà, l'hiver cache plein de nouveaux printemps !

Bruno Ricard
Maire

Les conseils municipaux récents : ce qu'il faut retenir

Depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale le 25 mai dernier, les conseils municipaux sont restés ouverts au public dans le respect des consignes sanitaires. Votre présence est importante car elle témoigne de votre intérêt pour les sujets qui y sont débattus. De plus, votre venue peut être entièrement «à la carte», chacun.e pouvant venir et repartir quand il le souhaite. Durant cette période de couvre-feu et tant que perdurent des précautions sanitaires, il est cependant indispensable de vous inscrire en mairie, et nous vous fournirons une autorisation ad hoc. Vous pouvez notamment vous fier aux ordres du jour des conseils municipaux publiés une semaine avant sur le site.

Conseil du 18 septembre 2020

À l'unanimité, le conseil approuve la **convention de délégation de l'organisation de transports scolaires entre Dinan Agglomération et la commune de Lanvallay**. Rappelons que le transport scolaire comporte sur notre commune deux systèmes :

1. Les bus desservant les écoles communales sont légalement sous l'autorité de Dinan Agglomération, qui en délègue toutefois l'organisation à la commune. Et c'est la Région Bretagne qui détient les marchés passés avec les entreprises de transport.
2. À ce jour, les bus des collégiens et lycéens sont encore intégralement sous compétence de la Région. Il est question toutefois que Dinan Agglomération prenne prochainement le relais.

Par 23 voix pour et 4 abstentions, le conseil valide le déclenchement d'un **appel d'offre pour cadrer des choix stratégiques sur les bâtiments et espaces publics du centre-bourg**. En effet, au vu de leur qualité, certains de ces bâtiments ne perdureront pas (notamment l'actuel jardin d'enfants bientôt remplacé par la nouvelle maison de l'enfance dont le chantier démarre près de l'école maternelle). Le bâtiment accueillant le bureau de Poste doit pour sa part être réhabilité (300 m² sur deux niveaux). L'espace public sera donc amené à changer lui aussi, nouvelle opportunité de donner de l'épaisseur à la traversée du bourg. Le but de cette étude sera d'aider la commune à préciser et à définir les phases de ces évolutions.

À l'unanimité, le conseil approuve une convention avec l'INSA Centre Val de Loire par laquelle **30 étudiants de l'école du paysage de Blois travailleront sur la vallée de la Rance de septembre à mars**, dont certains sujets propres à Lanvallay. Cette convention pédagogique permet de prendre en charge les déplacements et hébergements des étudiants. Par ce vote la commune de Lanvallay décide une contribution de 2000 €. À noter, un temps fort le 25 mars sera dédié à la restitution de ces travaux.

C'est ce même soir également que **l'application « Lanvallay » est lancée** : aux côtés du site internet et de l'accueil en mairie, cette application pour smartphone est un nouvel outil d'accès à des informations sur la commune, qui permet aussi de signaler des dysfonctionnements relevant de la compétence de la mairie.

Conseil du 15 octobre 2020

Le conseil adopte une **nouvelle motion sur l'hôpital** à l'unanimité. 50 communes de Dinan Agglomération ont délibéré au cours de l'été en faveur de la préservation d'un hôpital de plein exercice à Dinan, une vingtaine d'entre elles ayant repris le texte que nous avions proposé et voté en juillet. Or, la rapidité des événements avec notamment l'annonce d'une nouvelle interruption des accouchements, et l'intensité des enjeux pour le territoire motivent ce nouveau texte.
Cette motion met en évidence de nouveaux arguments : un affaiblissement de l'hôpital serait très préjudiciable à l'attractivité de notre territoire pour les médecins, l'idée d'un nouvel hôpital « à mi-chemin » entre Saint-Malo et Dinan semble très contestable et ne saurait en tout cas être étudiée sans impliquer pleinement les élu-e-s du territoire et les habitants.
La motion est adoptée à l'unanimité et, comme vous avez pu le constater, a ensuite été suivie par la préparation et le lancement de l'opération « cartes postales ».

Par décision à l'unanimité, **la commune sera accompagnée début 2021 par l'association « Agriculture Paysanne »** pour un montant de 4 300 €, afin de définir les scénarios d'exploitation des terres agricoles communales des Rouffs. D'ores et déjà le bornage et la plantation de haies sur le pourtour de site en cours.

La commune décide **d'augmenter de 200 € la traditionnelle prime de fin d'année versée aux agents**, pour valoriser la continuité de service durant la Covid-19, avec un maintien voire même le renfort des services publics de la collectivité.

Une **décision budgétaire** modificative votée à l'unanimité permet d'intégrer la **nouvelle subvention « plan vélo » octroyée par l'État à hauteur de 60 000 €**. De plus, la finalisation d'opérations comme le boulodrome de Saint-Solen, le quartier des Chevrins, la Ville ès Oliviers, permet une redistribution budgétaire d'environ 64 000 € : l'occasion d'inscrire le projet de nouvel arrêt de bus place de la Samsonnais, et celui de la démolition du boulodrome de Lanvallay, vieillissant et désormais remplacé par l'extension de Saint-Solen.

Le service jeunesse de notre commune travaille avec l'association Intercultura depuis 2014, sur des actions comme « Faut qu'ça bouge » ou des projets portés par le conseil de développement. Notre coopération s'est poursuivie et enrichie dans l'intérêt des jeunes de Lanvallay et du territoire. Or, notre local jeunes est vaste et dispose de plusieurs pièces mutualisables. **Le conseil municipal décide de conventionner avec Intercultura pour qu'elle puisse faire du local jeunes de Lanvallay son « port d'attache »**, en y pérennisant le Centre Ressource à la Mobilité Européenne du territoire de Dinan. L'association versera à la commune une redevance annuelle de 900 €.

Le conseil vote également un nouveau tarif pour les **soirées repas du local jeunes**, à raison de 2 € par jeune par soirée. Souhaitons qu'elles puissent reprendre prochainement !

Conseil du 11 décembre 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les statuts du **Syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude**, et décide d'adhérer à ce syndicat. Par 22 voix pour et 5 voix contre, elle désigne Brigitte Idri et Mathias Morel pour y représenter la commune. Cette nouvelle étape vers le Parc Naturel Régional succède à l'échec du projet de charte de 2018 et permettra d'améliorer la candidature de notre territoire. À ce jour, la plupart des communes se sont également positionnées en faveur du projet, à l'exception de Trévron.

Ce même soir, la commune entérine le projet de la **labellisation « Station Verte » de Lanvallay**. Nouveau facteur de dynamique pour la commune et pour le territoire, ce label met en évidence les ressources de la commune en tourisme vert, complémentaires aux ressources de Dinan en tant que cité historique. Une nouvelle boucle de randonnée cyclable à partir de la voie verte est notamment à l'étude dans ce cadre.

À l'unanimité, le conseil décide de retenir l'équipe menée par l'Atelier Préau (architectes) pour l'**étude centre-bourg** présentée lors du conseil de septembre, pour un montant total de **34 750 € HT**.

Dans le cadre du **« plan de relance »**, la commune a déjà obtenu une contribution de 50 000 € du département pour les travaux de la Ville ès Olivier. Elle décide aujourd'hui de faire une seconde demande sur le projet de réhabilitation de la 10e salle de l'école élémentaire. Ces travaux permettront de dégager une salle d'activité en rez-de-chaussée.

À l'unanimité, le conseil adopte la **mise en place de la Fabrique cotissoise, nom donné à la nouvelle démarche de « budget participatif »**. La charte et le règlement, ainsi qu'un budget de 10 000 € sont votés pour l'année 2021 : à vos projets ! Le dépôt de vos propositions est possible jusqu'au 26 février. Vous trouverez une description complète de la Fabrique cotissoise page 20.

La commune grandit, et avec elle les probabilités d'incidents techniques et d'imprévus. Ainsi dernièrement, les pluies du 17 juin ont longuement mobilisé les élus et les agents techniques en soirée, en plus des 40 interventions des pompiers. Puis cet automne, la chute d'un arbre rue du Lion d'Or a nécessité d'intervenir de nuit. Depuis trois ans, une astreinte « élu-e-s » s'est mise en place avec des protocoles et matériels ad hoc. Pour 2021, il est proposé de la compléter par un **nouveau système d'astreinte au niveau des agents**.

À noter également, le changement de dénomination de l'impasse de la Croix des Ormeaux rebaptisée « Impasse du Closset ».

Conseil du 15 janvier 2021

À l'unanimité, la commune a donné son aval à l'extension du réseau de gaz jusqu'à la Guerche (Saint-Helen). Cela permettra d'injecter dans le réseau le biogaz bientôt produit sur cette exploitation (qui représente près de 60 % du volume de gaz consommé à Lanvallay !) tout en donnant l'opportunité de raccordement aux habitants de Saint-Piat et Carcouet. Par 22 voix pour et 5 voix contre, l'équipe municipale entérine une demande de subvention de 180 000 € à l'État pour la rénovation intérieure de la salle des fêtes. La demande de subvention à la Région pour les actions de « mobilisation des habitants pour les transitions » est en revanche votée à l'unanimité.

Remercions enfin les familles pour leur participation au sondage sur les rythmes scolaires (94 % de réponses) qui amène le conseil municipal sur propositions des deux conseils d'écoles, à voter à l'unanimité le maintien de la scolarité sur quatre jours. Enfin, dans la lignée d'un nombre important d'acquisitions de matériel et de renouvellement de véhicules, la commune prévoit l'achat d'un broyeur sur 2021, dans le but de ne plus amener en déchetterie de résidus de tailles et de coupes à partir de 2022.

«Les Agglo-lités» actualités de Dinan Agglomération

Au mois de décembre, Dinan Agglomération a adopté de nouvelles mesures pour soutenir les acteurs économiques dont l'activité a été mise à mal en 2020 par la pandémie de Covid-19.

Les plans d'urgence et de relance liés au contexte de crise sanitaire

Parmi les quelques éléments clés de l'actualité de Dinan Agglo se situent bien-sûr au premier plan les mesures concernant **les plans d'urgence et de relance liés au contexte de crise sanitaire** que nous traversons. À noter parmi les évolutions des dispositifs déjà existants, **la prolongation du dispositif régional Fonds Covid-Résistance** (plus particulièrement dédié aux petites entreprises et associations - prêts à taux zéro notamment) jusqu'au 31 mars 2021, **une évolution des critères d'éligibilité du Pass Commerce Artisanat dédié à la digitalisation et à la numérisation jusqu'au 30 juin 2021 et une prolongation du dispositif territorial** Covid-19 de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) jusqu'au 31 mars 2021.

De nouveaux dispositifs d'accompagnement spécifique à l'agglomération ont été aussi mis en place pour l'accompagnement des entreprises :

- **Une aide directe de 1200 €** (pour les entreprises de moins de 10 salariés dans les secteurs dits non-essentiels).
- **L'abondement à un fonds territorial de transition** géré par l'association Initiative Pays de Dinan (IPD) pour des entreprises avec difficultés de trésorerie, risquant une fermeture (prêt à taux zéro).
- **L'application d'un dégrèvement forfaitaire de redevance spéciale** (déchets).
- **Un report du reversement de la taxe de séjour 2020** par les hébergeurs touristiques au 31 janvier 2021.

Au total, c'est une enveloppe de 1,48 M€ qui sera consacrée à soutenir les acteurs économiques de l'agglomération.

À ces mesures conjoncturelles inscrites au budget 2020, doivent succéder des mesures structurelles, avec un plan de relance pour l'économie et le tourisme.

Le lancement d'un plan de relance économique et touristique de l'agglomération

En complément d'un plan d'urgence pour venir en aide aux entreprises, **Dinan Agglomération engage en 2021 un plan de relance économique et touristique**. Ses actions se déclinent en trois axes :

- **le renforcement de l'attractivité du territoire** (principalement relancer la communication, notamment pour les artisans d'art et accompagner vers les démarches numériques comme le e-commerce),
- **l'accompagnement des entreprises dans la reprise** (accompagnement personnalisé, relance de la commande publique vers les entreprises locales via les marchés publics),
- **le soutien à la consommation alimentaire locale**. L'objectif est d'accompagner l'offre alimentaire en produits locaux et durables et de favoriser une consommation alimentaire durable.

Retrouvez l'ensemble de ces informations sur la page dédiée de Dinan Agglomération : www.dinan-agglomeration.fr/Economie-numerique/Developpement-Economique/COVID-19-soutien-aux-entreprises

Si vous pensez être éligible à certains de ces dispositifs, n'hésitez pas à vous signaler en mairie.

Mathilde Pillot,
conseillère communautaire,
conseillère déléguée
en charge des transitions
de l'énergie et de
l'alimentation

Des mesures de soutien pour les acteurs économiques et la population

L'État et la Région Bretagne se mobilisent pour soutenir l'économie et l'emploi en proposant des aides aux entreprises et aux associations pour traverser la crise et «préparer le rebond».

Les aides de l'État comme le fonds de solidarité, la prise en charge du chômage partiel ou encore le Prêt Garanti par l'État (PGE) peuvent être complétés par des aides de la Région Bretagne. La Région propose également des financements de trésorerie aux associations, aux PME et aux jeunes entreprises de moins d'un an. En voici quelques exemples, que vous retrouverez sur le site de la Région : www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/covid-19/

Prêt Rebond

Un prêt à taux zéro vise à soutenir les PME bretonnes fragilisées par les mesures de confinement prises dans le cadre de la crise sanitaire majeure liée à la Covid-19. Ce prêt, créé à l'initiative de la Région et octroyé par Bpifrance, est consenti à taux zéro grâce à la participation de la Région et de l'Europe.

Plus d'informations sur : https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/pret-rebond

Prêt Covid Résistance

Un prêt à taux zéro est destiné aux petites entreprises, notamment du commerce, de l'artisanat, de l'hôtellerie-restauration, indépendants et associations ayant un besoin de trésorerie non couvert par financement bancaire.

Plus d'informations sur : https://covid-resistance.bretagne.bzh

Fonds régional de Garantie Bretagne

Ce fonds doté par la Région Bretagne et Bpifrance vise à faciliter l'obtention de prêts à moyen ou long terme auprès des établissements bancaires. Les conditions de garanties d'emprunt bancaire ont été étendues de 70 % à 80 % voire 90 % pour les prêts destinés à renforcer la trésorerie des PME et TPE impactées par la crise.

Plus d'informations auprès de Bpifrance au 0 969 370 240

Soutien aux jeunes entreprises de moins d'un an

L'accompagnement PASS Création de la Région Bretagne est étendu aux entreprises créées ou reprises depuis moins de 12 mois et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 25 000 €.

Plus d'informations sur : www.bretagne.bzh/aides/fiches/pass-creation

État-civil

25 naissances dont :

- ESNAULT Agathe, le 7 janvier
- DANY TOUCHOT Rose, le 10 janvier
- AUBERT Joseph, le 5 février
- BRIGHENTI Viktor, le 11 mars
- BACO BACAR Noham, le 29 mars
- LANGLOIS Marin, le 14 avril
- MENARD Valentine, le 23 juin
- TANIOU Paul, le 29 juin
- CHEVIRÉ Naël, le 9 septembre
- PLUOT Bérénice, le 8 décembre
- LORRE Antoine, le 30 décembre

10 mariages dont :

- DESCOQS Benoît et PENICAUD Laure-Anne, le 10 juillet
- CORBET Erwan et BERNARD Diane, le 24 juillet
- PARIZE Christophe et CUVILLIER Doriane, le 25 juillet

59 décès dont :

- LEJARD Marie née ROBIDOU, le 22 janvier
- PERROT Emilienne née BASSET, le 31 janvier
- BELLIER Ginette née BAYET, le 31 janvier
- DELAGRÉE Geneviève née LAPIE, le 3 février
- GODARD Bernard, le 5 février
- ROSE Marcelle née LEROY, le 10 février
- PASQUET Louis, le 15 février
- MICLON Jean-Pierre, le 23 mars
- GRIMAULT André, le 24 mars
- COLLET Robert, le 2 avril
- GROUAZEL Jeannine née DAGUENEL, le 4 avril
- TRÉGON Raymonde née NIQUET, le 28 avril
- GAUCHET Blanche née CHARDON, le 16 mai
- POMMEREUL Monique née EXBOURSE, le 19 mai
- LAVOUÉ Louise née COUBRUN, le 19 mai
- CAHUREL Hélène née MAILLARD, le 21 mai
- LEMOINE Pierre, le 24 mai
- MERCK Colette, le 1er juin
- LESAICHERRE Henri, le 21 juin
- MESNAGE Paulette née COMMÉREUC, le 4 juillet
- HERGNIAUX Roger, le 9 juillet
- AMELOT Marie-Pierre née TRASSARD, le 12 juillet
- DESENNE Didier, le 25 juillet
- AH-THON Dominique, le 9 août
- TOSTIVINT Jean-Marc, le 7 septembre
- DRYBURGH Micheline née RIO, le 11 septembre
- PHILIPPE Yolande née HAMON, le 13 septembre
- ADAM Loïc, le 20 septembre
- COTTENCEAU Jacques, le 23 septembre
- MORLET Danielle née FLAUX, le 26 septembre
- COIGNARD Michel, le 11 octobre
- ALLANO Thérèse née OLLIVIER, le 12 octobre
- DUVAL Jeanne, le 15 octobre
- LEBAS Gilbert, le 20 octobre
- MÈGE Pierre, le 26 octobre
- LE CALVEZ Yolande née JÉGAT, le 2 novembre
- GOUHIER Suzanne née THOMAS, le 2 novembre
- BERNARD Jean, le 4 novembre
- KERBORIOU Andrée née LEMONNIER, le 5 novembre
- DELAGRÉE Jean, le 6 novembre
- HEUZÉ Josette née RAULT, le 13 novembre
- FRESNAY Paul, le 14 novembre
- BRIAND Henri, le 19 novembre
- COUÉDON Denise née VILLENEUVE, le 20 novembre
- BARTHÉLEMY Juliette née BERTHALIN, le 27 novembre
- MICHEL Pierre, le 3 décembre
- BOUGET Maryvonne née HERVÉ, le 3 décembre
- BAUCHÉ Marie née LEBARBIER, le 18 décembre
- BRIAND Louise née MARC, le 28 décembre

Dessinons ensemble notre futur centre-bourg

Avec 4 200 habitants, **Lanvallay est à la fois ville avec son centre-bourg** desservi par le bus Dinamo et facilement connecté à Dinan à pied ou en vélo ; **et campagne par son plateau rural** et ses autres bourgs. Le centre-bourg de Lanvallay est une polarité importante du bassin de vie, en jonction avec Dinan, dont il constitue l'entrée Est, et avec la campagne et les bourgs de Saint-Solen, Tressaint, Saint-Piat, et au-delà les communes voisines de l'arc Est de l'agglomération.

Notre centre-bourg concentre de nombreuses activités et services. Encore trop marqué par la circulation automobile, **nous voulons aménager l'espace public qui le compose et repenser les différents bâtiments construits au fil des décennies** pour permettre le développement de nouvelles activités et renforcer les lieux du « vivre ensemble » de la commune.

Depuis maintenant près d'une décennie, **des actions importantes ont été menées sur les bâtiments et espaces publics du centre-bourg**. Elles se sont accélérées ces dernières années :

- Réhabilitation et extension de la mairie (2010-2013) ;
- Travaux d'amélioration successifs à l'Ehpad (2016 et actuellement) ;
- Réhabilitation et extension de l'école élémentaire (2016-2017) ;
- Réhabilitation de la salle des fêtes (2019 - réhabilitation de l'enveloppe extérieure, et seconde phase pour la réhabilitation intérieure en 2020-2021) ;
- Réalisation d'un terrain synthétique, rénovation-extension du pôle sportif et aménagement d'un jardin public.

En ce début d'année 2021, **l'équipe municipale engage une réflexion globale sur l'avenir de son centre-bourg. C'est à la partie « ville » que s'intéressera cette étude**, et très précisément à un **périmètre de 2,5 hectares** englobant une série de bâtiments publics et d'espaces publics en devenir, autour de la mairie et de l'église. Alors que certains bâtiments semblent voués à disparaître du fait de leur piètre qualité structurelle, de leur faible performance thermique et de leur accessibilité, d'autres doivent être repensés ou mis en valeur *(voir plan)*.

Pour anticiper le devenir de ces lieux, du point de vue du bâti comme des espaces publics, **nous souhaitons y réfléchir ensemble - élus et citoyens - accompagnés par des urbanistes.**
L'objet de notre démarche est en effet d'aller vers un programme phasé :

- **démolitions, réhabilitations et constructions de bâtiments,**
- **aménagement des espaces publics.** Ces espaces extérieurs devront être considérés comme des lieux à part entière contribuant à organiser la ville.

La consultation de bureaux d'urbanisme réalisée en novembre 2020 a obtenu 13 réponses qui ont été étudiées avec attention. Parmi elles, **c'est le groupement de bureaux d'études Atelier Préau et Campo Paysage qui a été missionné pour définir les priorités d'intervention en vue d'élaborer un plan d'actions à mettre en œuvre sur les années à venir**.

Les études démarrent en janvier 2021 par un diagnostic de la zone étudiée portant sur l'analyse des besoins et le diagnostic des équipements publics. **Des ateliers de réflexion auront lieu au premier trimestre 2021. Tous les habitants intéressés par cette étude sont les bienvenus pour participer à la réflexion engagée**. Il s'agit ainsi de définir une vision partagée de l'avenir du bourg et de réfléchir ensemble à son évolution et au renforcement de son attractivité : partage de l'espace public, qualité des aménagements, offre d'équipements, commerces, animation...

La mission du bureau d'études se poursuivra jusqu'à l'automne 2021. Une démarche participative va être mise en place afin de permettre à chacun d'exprimer ses attentes pour le réaménagement du centre-bourg et de contribuer à la réflexion collective. Plusieurs dispositifs vous seront proposés :

- **Dès maintenant : une enquête grand public**, pour identifier les pratiques et le niveau d'appréciation du centre-bourg aujourd'hui, et recueillir les attentes pour demain. L'enquête est disponible dès maintenant sur : https://forms.gle/XYX4FrEnwnpFMj6TA ou en mairie en version papier. L'enquête est ouverte jusqu'au 1er mars 2021.
- **En février et en mars : un diagnostic pour partager les constats et les attentes** « sur place » avec le bureau d'études. La date sera fixée ultérieurement, selon l'évolution du contexte sanitaire.
- Un groupe de travail sera constitué avec des habitants, commerçants, membres d'associations et usagers qui souhaitent s'impliquer dans la démarche et contribuer à la réflexion. Ce groupe se réunira à trois reprises entre mars et septembre 2021.

Vous êtes intéressé.e pour participer au diagnostic en marchant ou aux ateliers ?
Signalez-vous par mail à centrebourglanvallay@gmail.com, ou directement auprès de la mairie, afin d'être tenu informé.e.

Haude Lecointre,
maire-adjointe
à l'urbanisme

« Bien vieillir dans son logement »

Bénéficiez du dispositif Facilha pour vous et vos proches

Chacun aspire au bien-être et au confort pour bien vivre chez soi le plus longtemps possible. La commune de Lanvallay participe au **dispositif Facilha** pour « bien vieillir dans son logement » mis en place par le CAUE (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme de l'Environnement).
Nous vous proposons de rencontrer gratuitement un architecte-conseil accompagné, au besoin, d'un ergothérapeute. Ensemble, ils vous guideront pour vos projets de création, transformation, réhabilitation et adaptation de votre logement.

Le CAUE organise des permanences à la mairie de Lanvallay où vous pourrez recevoir des conseils personnalisés et gratuits pour adapter votre logement, réaliser une extension ou une habitation neuve.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire au préalable en appelant le CAUE au 06 34 45 21 12.

Vous n'êtes pas disponible à ces horaires ? Prenez contact avec le service urbanisme de la mairie au 02 96 39 15 06.

Pour en savoir plus sur le dispositif, rendez-vous sur le site du CAUE : www.caue22.fr/facilha

Les démarchages à domicile pour des travaux de rénovation : soyons vigilants !

Une recrudescence des démarchages est constatée depuis plusieurs mois, liée le plus souvent aux campagnes de communication nationales.
Nous vous invitons à suivre ces conseils simples pour vous prémunir des risques de démarchages et pour engager en toute confiance vos travaux avec des professionnels reconnus.

En cas de démarchage

- Le démarchage téléphonique pour la rénovation énergétique est interdit, sauf contrat en cours avec le professionnel.
- Soyez vigilants vis-à-vis des entreprises qui démarchent (porte à porte, mails) surtout si elles se disent envoyées par l'État, ses agences (Ademe, Anah) ou les collectivités locales (région, département, ville). L'État ne démarche pas.

Lors de la prise de contact avec une entreprise

- Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires et vos identifiants fiscaux à une entreprise ou un site internet que vous ne connaissez pas et ne signez rien le jour même.
- Pensez à identifier l'entreprise en notant son numéro SIRET.

Pour vos demandes d'aides

- Les données personnelles qui sont renseignées doivent être les vôtres et non celles de l'entreprise.

Avant de signer un contrat

- Exigez un devis et comparez-le avec d'autres.
- Assurez-vous de la réalité des promesses qui vous sont faites, notamment en ce qui concerne le calcul des économies d'énergie et les aides promises.

Après les travaux

- Ne signez jamais l'attestation de fin de travaux avant que le chantier ne soit totalement terminé.

N'oubliez pas !
Selon votre situation, **des aides de l'État existent pour la rénovation énergétique de votre logement**.

L'espace FAIRE de Dinan Agglomération reste à votre disposition pour toute information complémentaire au numéro suivant : 02 96 87 42 44.

L'année 2020 a vu 74 dépôts de permis de construire.
Le programme intercommunal de l'habitat assigne à Lanvallay la création de 40 logements par an (privés et bailleurs), ce qui est en moyenne le rythme observé ces dernières années.

Demandes de permis de construire

Août à décembre 2020

- **BAILLOT René et Marie-Françoise**
  5 rue du Stade, Vildé Guingalan
  25 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **BENARD BEAUREPAIRE Mathieu et Annaëlle**
  1 ter avenue de la Boule d'or
  17 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **BLIN René**
  78 rue Saint Malo, Dinan
  30 allée des Lilas
  Garage
- **BOREZ Cyril**
  11 bd de Strasbourg, Rennes
  3 rue du Pré Bernard, Tressaint
  Maison individuelle
- **BOURDANTON Jean-Pierre**
  3 allée du Verger, Maurepas
  Rue de Bellevue
  Maison individuelle
- **CHOLLET Pierre**
  La Ville es Souèdre, Tressaint
  Garage
- **COUFFIN JUBAULT Benoit et Anne**
  6 rue du Vivier, Meillac
  20 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **DELAPORTE LADREY Lilian et Laëtitia**
  2 bis rue Claude Monet
  16 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **DINAN AGGLOMÉRATION**
  8 bd Simone Veil, Dinan
  Rue du terrain des sports
  Maison de l'enfance
- **ESNAULT BELLAN Fabrice et Marie**
  11 la Ville Arais
  14 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **ESNAULT Elen**
  17 rue Charles Beslay, Dinan
  15 route de Normandie
  Rénovation extension
- **ESSIRARD René et Marie-Josephe**
  2 rue de Coëtquen, Saint-Solen
  2 allée des pervenches
  Extension
- **FAISANT Maria**
  Rue de Bel Air, Tressaint
  21 allée des Lilas
  Maison individuelle
- **FAVE Frédéric**
  12 rue du Bocage, Taden
  27 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **GAILLARD Agnès**
  3 rue Tristan Corbière, Pacé
  3 rue du Court Champs, Tressaint
  Maison individuelle
- **GLORET AUFFRET Damien et Marianne**
  39 rue du Vieux Bourg
  25 allée des Lilas
  Maison individuelle
- **GUILLEMER Marion**
  22 rue de la Mittrie, Dinan
  10 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **GUYON NEVEU Pierre et Noémie**
  8 résidence des Magnolias, Vildé Guingalan
  50 rue des Chevrins
  Maison individuelle
- **HATTAIS Serge et Marylène**
  38 la Touchefais, Trélivan
  29 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **HAUBOIS Véronique**
  22 rue du Bosquet, Taden
  7 rue du Pré Bernard, Tressaint
  Maison individuelle
- **HELEU-BIHAN ROCHARD Christophe et Karine**
  4 Beau Soleil, Corseul
  4 rue des Landes de Bellevue
  Changement de destination extension
- **HERVE RADIGOY Sylvia**
  14 allée des Figuiers
  18 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **JAULIAC CHAPON Julien et Lucie**
  25 avenue de la Rose Rouge, Lanvallay
  Rue de Bellevue
  Maison individuelle
- **L'HERMITTE Nicolas**
  60 Saint James, Tressaint
  Extension
- **L'HERMITTE Nicolas**
  60 Saint James, Tressaint
  Extension
- **LE CORNEC Nadine**
  20 rue des Rouairies, Dinan
  33 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **LE FLEM BERHAULT Jonathan Solène**
  45 rue du Clos Neuf, Trélivan
  8 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **LEVEY Didier**
  1 rue Comte de la Garaye, Dinan
  13 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **MAUPAS Sandrine**
  5 rue Ernest Renan, Tinténiac
  27 allée des Lilas
  Maison individuelle
- **PANNIER PRUDOR Yvonne et Bernard**
  22 rue du Pré d'Hahaut, Taden
  35 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **PRADELLE Anne-Marie**
  14 rue Berlioz, La Rochelle
  Maison individuelle
- **SAVARI Philippe et Janine**
  49B rue de Guerlédan, Plérin
  31 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **SCI TKIL LAMANDE Sébastien**
  4 rue des grandes Murettes, Léhon Dinan
  15 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **SERRIER Eric et Elisabeth**
  40 avenue de Beauvais
  Extension
- **THOMAS CHAUFFIN Solène**
  11 rue Vieille Aire, Saint-Solen
  Rénovation, changement d'affectation
- **VEILLARD Romuald**
  19 rue de la Mare, Trévron
  37 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **VITAL METAYE Sylvain et Anne**
  1 rue de la Mercerie, Tressaint
  Rue du Colombier
  Maison individuelle

Aménager les entrées du bourg : quand mobilité rime avec sécurité

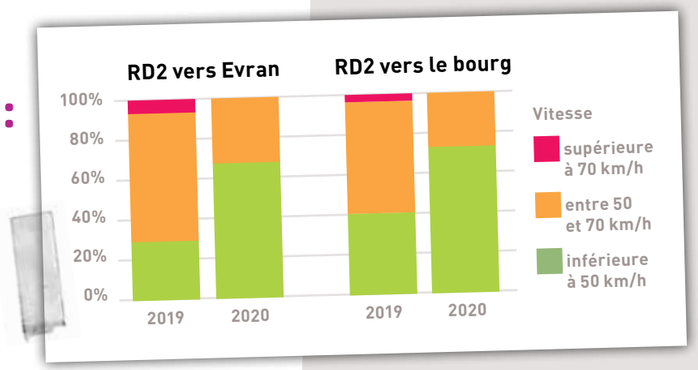

Des routes très fréquentées à l'entrée et à la sortie du bourg

En amont et suite à l'aménagement de pistes cyclables sur la commune, **une campagne de comptage pour déterminer la vitesse des véhicules** a été mise en place par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer 22 sur **la rue Charles De Gaulle (RD794) et la rue des Chevrins (RD2)**. Ce sont **les voies d'entrée et de sortie de bourg**, soit vers Rennes (via Saint-Solen), soit vers Évran.

Ces voies sont très empruntées : la rue Charles De Gaulle enregistre un trafic d'environ **4000 véhicules par jour** et par sens de circulation en 2020 et **la rue des Chevrins d'environ 2500 véhicules par jour** et par sens de circulation. La circulation des poids lourds est plutôt faible et ne représente que 2 % du trafic dans les deux sens de circulation.

Des progrès encourageants mais une vitesse qui reste excessive

Ces rues sont bien connues pour la vitesse excessive de certains de leurs usagers. Pour rappel, ces deux voies en agglomération sont limitées à 50 km/h. La comparaison des comptages réalisés en période scolaire en 2019 et 2020 (à savoir avant et après aménagement des pistes cyclables) montre **une diminution de la vitesse pratiquée**. À regarder de plus près, la diminution est plus significative sur la **rue des Chevrins : nous observons une hausse de 37 points de véhicules dont la vitesse est inférieure à 50 km/h** entre 2019 (31 %) et 2020 (68 %) **pour la sortie de bourg et une hausse de 34 points** entre 2019 (39 %) et 2020 (73 %) en ce qui concerne **l'entrée de bourg**.

Concernant la **rue Charles De Gaulle**, les résultats sont également encourageants mais pas encore satisfaisants. La **part de véhicules respectant les limitations en entrée de bourg augmente** (+ 20 points) **mais reste insuffisante** (seulement 50 %). **Beaucoup de conducteurs continuent à accélérer en sortant du bourg** en direction de Saint-Solen et de Rennes : ils sont encore 64 % à dépasser les 50 km/h.

Des aménagements qui font évoluer les comportements… mais qui ne peuvent pas tout !

En conclusion, nous pouvons noter que **les aménagements ont porté leurs fruits**, l'aménagement cyclable réduisant la largeur de la voie influence bien le comportement des usagers de la route. Ce n'est toutefois pas suffisant pour que les plus vulnérables (piétons, cyclistes, etc.) se sentent en sécurité : **les vitesses enregistrées restent élevées et certaines bien supérieures aux 50 km/h**.
Les actions en faveur de la sécurité routière et d'un partage serein des voies de communication vont se poursuivre sur l'ensemble de la commune : aménagements, signalisation, radar pédagogique… Quels qu'ils soient, ils ne peuvent suffire : **le respect des limitations de vitesse relève de la responsabilité de chaque conducteur**. Rappelons-nous que la vitesse maximum autorisée est bien de 50 km/h voire 30 km/h dans d'autres parties de la commune.
Chauffeurs, à vos marques, prêts, ralentissez !

Mathilde Pillot,
conseillère communautaire,
conseillère déléguée en charge des transitions de l'énergie et de l'alimentation

Les avancées du Parc Naturel Régional Rance-Côte d'Emeraude

Une nouvelle étape est en cours avec la création d'un Syndicat mixte de préfiguration qui aura en charge d'affiner puis de finaliser le projet dans un premier temps en y associant toutes les communes du Parc, puis de suivre la procédure de création et de labellisation dans un second temps. Lors du conseil municipal du 11 décembre 2020, les élus ont approuvé les statuts du projet et ont désigné Brigitte Idri comme titulaire et Mathias Morel suppléant. Tous les deux, conseillers municipaux, représenteront Lanvallay.

Une belle occasion de travailler avec les 74 communes concernées pour valoriser notre territoire exceptionnel.

La philosophie du Parc : « Protéger en développant, développer en protégeant ».

« Opération broyage » pour les ressources vertes des habitants

Samedi 12 décembre, nous avons proposé aux Cotissois de venir broyer leurs tailles de branches sur la place Edmond de Blaye.
Plutôt que de les déposer en déchetterie, les habitants ont pu profiter d'une belle occasion de les valoriser pour les utiliser en paillage, en particulier. Plusieurs avantages ressortent de cette pratique : enrichir son sol en matière organique, limiter la pousse des herbes indésirables et limiter également l'arrosage en été. On pourrait dire en résumé, transformer ses déchets en ressource.
Chacun est reparti avec ses sacs de broyage prêts à l'emploi. La commune a mis au budget 2021 l'acquisition d'un broyeur. Nous renouvellerons cette action dans les mois qui viennent.

Du gaz de ville prochainement à Saint-Piat

Un projet de méthanisation à la ferme est en cours sur la commune de Saint-Helen. Cette production de biogaz, composé essentiellement de méthane, serait injectée dans le réseau gaz à Lanvallay en proposant une distribution à Saint-Piat qui n'est pas raccordé actuellement.
GRDF s'engage à installer un répartiteur pour de potentiels raccordements pour les habitants. Des discussions sont encore en cours pour finaliser ce projet.
À savoir que ce biogaz serait évidemment mélangé au gaz fossile distribué dans les maisons. Toutes les canalisations de gaz étant connectées les unes aux autres.

Bientôt des composteurs collectifs sur Lanvallay !

En partenariat avec Dinan Agglomération, nous avons convenu d'**implanter trois composteurs collectifs sur les espaces publics des quartiers de la Boule d'Or, des Mortiers et de la Samsonnais.**
Cette opération rentre dans un programme initié par l'agglomération et soutenu par l'Ademe pour **réduire les déchets ménagers**. Il faut savoir que leur traitement est très coûteux pour les collectivités. Gaspillage alimentaire, restes de repas, déchets de jardin : ces déchets organiques constituent le tiers des ordures ménagères que nous jetons à la poubelle.
Un élément majeur pour réduire leur volume, mais aussi un excellent moyen de fabriquer son propre compost facilement valorisable au jardin et dans les jardinières. **Ces déchets sont bien, en réalité, une ressource**. Cette matière organique est un véritable remontant pour les sols qui se rechargent en éléments nutritifs. Pour beaucoup de jardiniers cette pratique est évidente, mais le compostage mérite d'être largement développé.
Ce programme comprend l'installation de 18 composteurs sur l'ensemble de Dinan Agglomération.
Pour Lanvallay, les trois bacs par site sont fournis par l'agglomération. Suite à une première présentation dans le précédent magazine municipal, plusieurs habitants se sont montrés intéressés.
Ces **habitants-ambassadeurs seront chargés de prospecter autour d'eux pour y associer leurs voisins. L'association « Compost'tout » assurera la formation, l'animation et le suivi des bacs à compost avec les ambassadeurs.**
Le programme d'animation devrait débuter vers la fin janvier si la situation sanitaire le permet.
Cependant, nous restons à votre écoute si vous souhaitez participer à une autre opération de ce type à l'avenir.

Thierry Nicolas,
maire-adjoint en charge
du cadre de vie, itinéraires doux,
transition énergétique

Lanvallay devient Station Verte

En décembre notre commune a obtenu cette labellisation nationale qui reconnaît et met en valeur notre patrimoine historique et naturel ainsi que la qualité de notre offre touristique. Le label « Station Verte » est la reconnaissance de l'engagement des différents acteurs de notre commune dans une démarche d'écotourisme en faveur du développement durable. Il met en avant la préservation et la mise en valeur de la biodiversité et des patrimoines de notre territoire.

Retour sur un échange fécond

Tout naît d'une discussion avec Daniel Acker, maire de Wangenbourg-Engenthal et président de la Fédération des Stations Vertes et des villages de neige. Au fil de la conversation, il apparait que notre commune possède tous les atouts pour devenir Station Verte, tel que défini dans la charte du label : *« une Station Verte est une commune à la campagne, à la montagne ou littorale engagée dans l'écotourisme ; elle propose une organisation et une animation touristique et de loisirs basés sur la nature, la valorisation et la préservation des patrimoines, les activités et déplacements doux. »*

L'obtention d'un label exigeant qui correspond aux valeurs de la commune

La démarche est portée par un groupe de projet participatif associant habitants et élus. En quelques mois, ses différents membres ont dû démontrer à un comité de sélection que la commune répondait aux **80 critères** qui fondent sa charte dont 24 obligatoires et 21 fondamentaux s'inscrivant dans des engagements par :

- **des aménagements de qualité** dans un cadre paysager agréable avec notamment les moyens de déplacements doux, la démarche zéro phyto...,
- **une offre d'hébergement diversifiée** et une restauration de qualité reconnue grâce à plus de 200 lits pour accueillir les touristes (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, etc.),
- **des commerces et des services** pouvant répondre aux demandes des touristes et visiteurs,
- **une offre de loisirs de pleine nature**, tournés vers les familles comme les chemins de randonnée valorisant le patrimoine naturel et culturel communal, les itinéraires cyclistes balisés ou encore les activités nautiques sur la Rance,
- **un programme d'animations et de festivités** ainsi qu'une accessibilité tarifaire pour tous.

Ce travail de qualification a été réalisé en partenariat avec des acteurs du tourisme et de l'environnement locaux comme l'office du tourisme et la Maison de la Rance.

Le début d'une nouvelle aventure

En devenant « Station Verte », Lanvallay entre dans un réseau national de plus de 450 destinations nature référencé à travers la France.
Ce label, fondé en 1964, est une référence reconnue par de nombreux touristes qui s'inscrivent dans de nouvelles pratiques de vacances. La commune est désormais référencée sur le site du label (https://lanvallay.stationverte.com/fr) et figurera sur une carte diffusée à 100 000 exemplaires dans les offices de tourisme de France.

Il s'agit maintenant de « faire vivre » ce label au quotidien. Nous allons pour cela mettre en place un comité local en charge du développement de la Station Verte. Son action pourrait débuter par l'organisation d'évènements comme un marché du terroir, une grande fête de l'écotourisme ou des randonnées guidées.

Professionnels, habitants, venez faire vivre le label au sein de son comité de développement.
Une première réunion de lancement aura lieu le samedi 13 février à 10h à la salle de fêtes.

Brigitte Idri,
conseillère en charge
du pilotage de la Station Verte

Devenez contributeur de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI) de Dinan Agglomération

Dinan Agglomération a signé une convention en septembre 2020 avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour lancer un programme d'actions autour de la biodiversité, en appui technique avec l'association Coeur Émeraude.

L'Atlas de la Biodiversité de Dinan Agglomération a pour objectif :

- d'améliorer la connaissance pour engager l'action et la mobilisation locale sur la biodiversité,
- de déployer un premier programme d'actions au plus proche du citoyen et de l'échelon communal sur le territoire,
- d'être un outil d'aide à la décision permettant une meilleure appréhension des futurs aménagements et de leurs impacts environnementaux,
- de sensibiliser, de former et d'impliquer les acteurs et habitants du territoire.

La plateforme en ligne, accessible sur le lien http://biodiversite.dinan-agglomeration.fr, permet à tout citoyen présent sur le territoire de pouvoir indiquer ses observations naturalistes et ainsi contribuer aux inventaires participatifs.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez joindre Dinan Agglomération au 02 96 87 52 73 ou par mail à biodiversite@dinan-agglomeration.fr

JEUNESSE

La Mission Locale accompagne les jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans inclus et êtes sorti du système scolaire avec ou sans diplôme ?

Vous vous êtes déjà dit :

- Je veux **travailler** mais je n'arrive pas à appeler les entreprises, à obtenir un rendez-vous.
- Je ne sais pas quoi mettre dans mon **CV**, ma **lettre de motivation.**
- Des choses me passionnent dans la vie mais je ne sais pas si je peux en faire un **métier**.
- Cette **formation** a l'air géniale mais je n'ai pas les moyens de la payer.
- J'ai besoin d'un **permis** pour aller travailler, mais il faut que je travaille pour payer mon permis, comment faire ?
- Je voudrais **m'engager** dans une association et aider les autres.
- Je me pose des questions sur ma **santé** mais je ne sais pas à qui en parler.
- Il paraît que je peux avoir une aide pour mon **logement**.
- J'aimerais être **autonome** au plus vite.
- **Je m'ennuie** et j'aimerais rencontrer d'autres jeunes.

À La Mission Locale, on répond à toutes ces questions et bien d'autres encore !

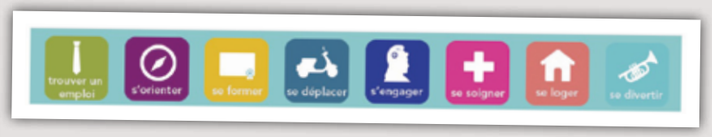

Votre conseiller vous accueille sur rendez-vous, pour un entretien individuel :

- **À Dinan** au 5 rue Gambetta, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h (sauf mardi matin).
- **Sur un point de permanence** proche de chez vous : Beaussais-sur-Mer, Broons, Caulnes, Evran, Plancoët, Plélan-le-Petit, Matignon, Saint-Cast-le-Guildo.

Mais aussi :

- **Des ateliers** chaque jeudi matin, sans rendez-vous : apprentissage, intérim, partir à l'étranger...
- **Un espace d'appui CV, lettre de motivation, démarches numériques...** avec accès libre ordinateurs, téléphone, wifi.
- **Des stages** en entreprise, des **offres d'emploi**, d'**apprentissage.**
- **Des rencontres avec des employeurs** : entretiens, visites d'entreprise, parrainage, forums...
- **La Garantie Jeunes** : un accompagnement renforcé vers l'emploi avec des mises en situation professionnelle et une allocation mensuelle jusqu'à 497 €.
- Un appui à la recherche d'une mission de **Service Civique** ou à la création de celle-ci selon vos envies.
- **Des coups de pouce financiers** pour votre projet : permis, logement, santé...
- Des projets pour rencontrer d'autres jeunes et faire entendre votre voix : **webradio RadioActif**, vidéos métiers **PIMP ton CV**...

Contactez-nous !
Au 02 96 85 32 67
www.ml-paysdedinan.fr
sur nos réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter, Youtube
www.soundcloud.com/radioactif-dinan

SOLIDARITÉS

Allons voir nos aînés

En raison de la pandémie, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), n'a pas pu organiser le traditionnel repas des aînés cet automne. Les élus, les administrateurs du CCAS et les bénévoles de Lanvallay Solidaire, ont souhaité malgré tout préparer une action pour aller à la rencontre des habitants de Lanvallay. **Chaque Cotissois, de 80 ans ou plus, a reçu la visite d'un bénévole pendant la période des fêtes.**

Avoir été à la rencontre des aînés de la commune est essentiel : cela a permis de créer du lien et d'avoir un temps d'échange privilégié avec chacun. Dans cette période aux conditions sanitaires si particulières, nous voulions leur dire : « Nous pensons à vous ! ». Cette visite nous a permis de réaliser une enquête à travers un questionnaire : connaître les besoins de la population, faire un point sur les dispositifs ressources que la commune propose « Voisins bienveillants », « Café des aidants », mais aussi les services comme la bibliothèque, les expositions, le portage de repas.

Le réseau de bénévoles du collectif « Lanvallay Solidaire » a pris part activement à ce projet : 70 personnes se sont rendues chez nos aînés pour distribuer 350 colis garnis, confectionnés par 35 personnes. Cette visite se fait dans le respect des gestes barrière et chaque bénévole a reçu une formation pour appliquer un protocole sanitaire strict.

Dans chaque colis se trouvaient des produits locaux : un pot de confiture de « L'Envie des Champs » à Évran, un pâté de fêtes de la « ferme de la Moinerie » aux Champs-Géraux, les délicieux chocolats cotissois de la pâtisserie « Chavez » et les célèbres crêpes dentelles « Gavottes » de Lanvallay.

Enfin pour compléter, les enfants de l'école maternelle et de l'accueil de loisirs ont réalisé des œuvres pour chaque colis. Nous remercions chaleureusement les jeunes artistes et Mélanie Guérin, responsable du centre de loisirs de Lanvallay, qui a coordonné cette généreuse participation.

Ce sont donc 350 aînés qui ont bénéficié de ce geste amical, solidaire et festif ! Les visiteurs nous rapportent des échanges riches et stimulants. Et ce fut à chaque rencontre un accueil chaleureux et plein de reconnaissance.

Sophie Troubadours,
maire-adjointe aux solidarités et à la jeunesse et Bernard Mahé,
maire-adjoint en Centre Communal d'Action Sociale et du bien-veillir

Voici quelques témoignages qui nous vont droit au cœur !!!

Ce matin, mon épouse et moi-même, avons été très agréablement surpris par vos sympathiques ambassadeurs qui nous ont remis à chacun un panier de douceurs qui agrémenteront les fêtes de fin d'année. MERCI, sans oublier la jeune Salomé de la petite et moyenne section pour ce joli dessin !!!!!!! Et toutes nos félicitations pour vos actions.
Avec nos meilleurs vœux.
H et G C.

Nous avons été très touchés par le gentil geste de la municipalité envers nous et vous en remercions. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes parmi ceux que vous aimez.
C et J L.

La musique a repris à l'Ehpad cet automne

Sandra Chol (musicienne), Marie-Jeanne Lemarchand et Isabelle Poulain, bénévoles de Lanvallay Solidaire, nos trois mousquetaires parées de rouge !

Face à la deuxième vague de Covid-19, la musique a repris ses droits cet automne dans les jardins de la mairie autour de l'Ehpad afin d'accompagner les résidents, alors que les conditions sanitaires avaient imposé de nouveau une restriction des visites.

Fort du succès du « festival musical » de ce printemps avec la tenue de 65 concerts, une coordination s'est mise en place entre l'équipe de l'Ehpad et la commune de Lanvallay.

Tous les mardis, jeudis et vendredis de novembre et décembre Sandra (flûte et cor), Yvan (guitariste et chanteur) et Tangi (accordéon) ont partagé des petits moments précieux de bonheur avec les résidents, malgré une météo quelquefois capricieuse...

Le but est de lutter contre l'isolement dû au confinement. Merci aux bénévoles de « Lanvallay Solidaire » qui ont accompagné ces 20 concerts assurés par des musiciens professionnels.

Des équipes créatives au service des enfants, des parents et des écoles

L'année passée fut atypique pour tous. La créativité est devenue une compétence que nous avons dû développer tout au long de l'année. L'équipe du Pôle Enfance Jeunesse sous la coordination de Sonia Buchon a su relever les défis en soutenant les équipes scolaires dès la reprise des cours en présentiel au mois de mai. Par la suite, l'accueil de loisirs de cet été a proposé aux petits cotissois des vacances ludiques avec, en invité surprise, un protocole sanitaire très présent.

Le service de restauration scolaire a également su s'adapter aux règles imposées par la crise sanitaire. La mise en place d'un service à l'assiette et un regroupement par ilôt des classes ont permis à Christelle Martineau, responsable de la restauration scolaire, et à son équipe d'avoir une cantine accueillante pour les enfants. La *boîte à Miam* est toujours disponible pour recueillir les suggestions des enfants pour influencer la création des menus.

Une lecture attentive est faite pendant la commission « menus » en présence des enfants.
La rentrée 2020-2021 est arrivée avec sa liste de fournitures pour faire des écoles et de l'accueil de loisirs des lieux sûrs pour les enfants et les équipes éducatives. Vous trouverez ci-après les temps forts de cette fin d'année.

Claire Ré,
maire-adjointe à l'enfance

Une pause méridienne 2.0 pour les écoliers de Lanvallay

Outre la crise sanitaire qui occupe la majeure partie de nos échanges depuis quelques mois, nous continuons à œuvrer à l'amélioration de la qualité éducative de nos accueils.
Lors des récréations et au cours de la pause méridienne, à l'école élémentaire, chaque classe occupe un espace défini sur la cour. Les élèves des différentes classes sont séparés et ne jouent plus ensemble en raison du protocole sanitaire.
Enseignants et animateurs se sont associés pour proposer à chaque classe « une boîte à jeux » afin d'ensoleiller les temps récréatifs.
Ces boîtes contiennent du matériel pédagogique divers pour jouer librement ou collectivement. Il a été financé entre l'école et la mairie. L'Association des Parents d'Élèves (APE) les complétera avec l'achat prochain de livres.
Les enfants sont responsabilisés quant à l'utilisation des jeux dont ils doivent respecter les règles et en assurer le soin.

Jessica Monsimet,
référente du service périscolaire

Magie et Halloween au programme du centre de loisirs durant les vacances d'automne

La première semaine a permis aux enfants de découvrir l'École des sorciers en compagnie d'Harry Potter.
Après leur inscription à Poudlard, chaque apprenti sorcier a reçu son uniforme : cravate, cape, chemise blanche et pull foncé. Les activités de l'école ont alors débuté. Au programme : quidditch, tournoi des sorciers, cadre magique, chasse aux horcruxes et pour clôturer la semaine une « chouette party ». Le bal des sorciers a permis aux enfants de déguster des chocogrenouilles et des gâteaux d'Harry Potter, sans oublier la potion magique en guise de boisson !

Au programme de la deuxième semaine : « Halloween Party !! »

Après avoir revêtu chaque matin leur costume (merci aux parents pour leur contribution) les enfants ont pu participer à des grands jeux comme la chasse aux fantômes. Le chant de la sorcière animé a accompagné la création de matériels, de déguisements et la répétition de chorégraphies en lien avec le thème. Cette semaine bien occupée s'est conclue par une boum d'Halloween !

Les activités de l'ALSH du mercredi de novembre et décembre

Faisons le tour du monde et découvrons avec l'aide de Mr Ours, mascotte des Pitchouns, les différentes traditions de Noël de nos grands continents : Europe, Asie, Afrique, Amérique, Océanie et Antarctique, rien n'a échappé à l'œil et au ventre de Mr Ours !!!
Mr Ours a envoyé aux enfants des courriers qui leur ont permis de partager ses découvertes et ses nouvelles amitiés avec des enfants du monde entier qui nous expliquaient leurs coutumes de Noël.
Ces jolis échanges ont inspiré aux enfants ce décor. En regardant cette étoile, nous espérons que vous prendrez plaisir à vous évader comme nous l'avons fait. Bon voyage !

Comme chaque année, les enfants ont participé à la réalisation d'un décor pour nos amis les aînés au jardin de l'Ehpad de Lanvallay.
Des rires, des chants et même de la danse étaient au rendez-vous, les résidents et les enfants ont pu partager un goûter dans le respect des règles sanitaires pour cette fin d'année. Merci au musicien Dyvan-le-terrible. L'échange intergénérationnel n'est pas près de s'arrêter pour notre plus grand plaisir.

L'année 2020 s'est terminée par la réception de Guillé, sculpteur de ballons.
Au programme : jonglerie et bulles de savon, le tout en musique et magie. Les enfants ont eu la joie de participer à un spectacle coloré, sa folle histoire commence par trois paires de chaussettes et beaucoup de magie, comme quoi l'avenir ne tient qu'à un fil !... de chaussette. Il nous raconte son histoire de balles en boules et de boules en bulles.

Bientôt un nouvel aménagement de la cour de l'école maternelle La Farandole

Une cour de récréation est un lieu de jeux, mais aussi de partage et de rencontres, utilisée quotidiennement par de nombreux enfants, sur le temps scolaire et périscolaire. Les équipements actuels, installés depuis déjà quelques années, ont été un premier pas vers un aménagement plus riche. En parallèle, du matériel varié est mis à disposition des enfants. Cependant, **faire évoluer cet espace pour qu'il corresponde au mieux aux besoins des enfants** et qu'ils y trouvent des activités complémentaires à celles des temps d'enseignement est une volonté forte de l'**équipe enseignante**. Cette dernière, en **concertation avec les personnels du service jeunesse, a proposé différentes idées pour l'enrichir**. Idées qui ont été discutées, amendées, complétées avec les élus en charge de l'enfance et du cadre de vie ainsi qu'avec un intervenant du CAUE, qui a apporté son expertise sur les possibilités envisagées.

Les objectifs qui ont guidé la réflexion étaient :
- de permettre **à chaque enfant de trouver sa place en sécurité, d'avoir des activités variées, de pouvoir se détendre dans le plaisir partagé**,
- de **redonner un coup de « vert »** à cet endroit largement dédié au bitume,
- d'**aménager avec des matériaux vivants, recyclés ou recyclables, sains, naturels,**
- d'**amener de la couleur**.

Cela s'est traduit par la **définition d'espaces dédiés, ainsi que par le choix de matériels et de mobiliers qui seront mis à disposition dans cet espace de manière permanente**.

La **circulation des engins roulants sera délimitée** par un circuit tracé au sol avec routes, ronds-points, passages piétons, stationnements ; un espace « jeux de ballon » sera créé par l'installation d'un panier de basket, de cibles sur les murs ; **des bacs à sable, un circuit de balles ou d'eau permettront des activités sensorielles et de manipulation**.

Pour redonner de la place à la végétation, **un arbre, des plantes grimpantes, de petits arbustes fruitiers seront plantés à différents endroits**.

Et du **mobilier (bancs, tables, chaises bacs,...) co-construit avec les enfants** permettra les pauses, les discussions...

Ces premières pistes une fois validées ont été programmées avec les services techniques qui vont œuvrer au cours de l'année pour concrétiser petit à petit les différentes propositions. Par exemple, un tracé d'essai de « circuit vélo » a déjà fait son apparition. L'expérimentation actuelle permettra ainsi de faire des ajustements avant un tracé plus définitif, dans lequel sera intégrée la place pour un beau tilleul qui ombragera et parfumera cette nouvelle cour.

Sabine Guérin,
conseillère déléguée en charge de l'habitat performant

Les premiers aménagements de la cour : un mur à eau et un parcours de basket

Reprise en douceur mais avec envie des activités sportives

Les activités sportives sont riches et variées sur la commune, portées par des bénévoles investis qui ne comptent pas leurs heures ! En ces temps compliqués pour toutes et tous, petit focus sur la vie associative et sportive cotissoise.

Les activités ont repris pour les moins de 18 ans et, comme on dit dans le jargon sportif, « ils ont faim ». Ils sont venus nombreux dès l'annonce de la possibilité de reprise, que ce soit pour naviguer sur la Rance, taper la petite balle jaune ou blanche dans les salles dédiées ou le ballon sur le rectangle vert. Les éducateurs ont dû faire preuve d'imagination pour construire des séances respectant les protocoles sanitaires de distanciation. Il faut noter que la période de couvre-feu à 18h a maintenu la possibilité de sports extérieurs pour les jeunes. Pour les adultes, c'est plus compliqué mais à ce qui se dit dans le bourg et ailleurs, toutes et tous ont hâte de pouvoir reprendre. Le sport ne doit pas être simplement réduit à une dépense physique nécessaire. Il permet de créer et d'entretenir du lien social, que ce soit pour celles et ceux qui pratiquent l'activité, ou pour le public, jeune ou moins jeune qui prend plaisir à se retrouver et à les encourager sur le bord des terrains.

Un grand coup de chapeau à tous les bénévoles qui se démènent afin de continuer à faire vivre notre commune grâce à cette vie associative si riche.

David Briand,
conseiller délégué aux sports
et aux mobilités locales

Le comité de jumelage « Les amis de Walkern » a perdu un ami

Stephen Lowe était investi avec son épouse Brenda dans le comité de jumelage : « The Friends of Lanvallay ». À eux deux, ils formaient le socle des Friends of Lanvallay (Brenda est secrétaire de l'association et parle parfaitement le français).
Stephen Lowe se consacrait à son atelier de peinture et sa galerie d'art. C'était une personne très généreuse qui savait donner du temps aux autres: il encourageait les artistes aspirants de tous les âges, il apportait également son soutien et ses relations à des artistes établis et organisait des stages de peinture.
Les gens venaient souvent à la galerie pour le rencontrer, demander des conseils sur la peinture et l'encadrement, ou simplement converser avec lui. Au fil des années, la galerie est devenue un lieu incontournable, accueillant et chaleureux pour de nombreuses personnes.
Stephen était aussi investi dans les associations locales comme : l'association de protection de la rivière du village The River Beane. Il était très intéressé par l'histoire locale et appréciait les découvertes faites par la société d'histoire pendant leurs fouilles archéologiques, notamment celles réalisées dans son jardin. Il a redécouvert le chant et son amour du théâtre avec les comédiens de Walkern. Bien entendu, c'est lui qui peignait les décors pour les pantomimes (spectacles traditionnels de la période de Noël).

Stephen est décédé le 9 décembre 2020 à l'âge de 71 ans d'un arrêt cardiaque et il manquera beaucoup à la petite communauté de Walkern mais sa gentillesse, sa créativité, sa connaissance et son amour de la vie continueront à rayonner à travers les personnes avec lesquelles il les a partagés. Nous pensons à Brenda, avec qui il a été marié pendant cinquante ans, et ses trois filles Emma, Charlotte et Marie.
Stephen a offert une de ses peintures au conseil municipal de Lanvallay, elle est exposée dans la salle d'honneur. C'est également lui qui s'est chargé de l'impression de la charte de nos comités de jumelage.
Pour notre comité de jumelage, la déception était grande quand la Covid a empêché nos amis de Walkern de nous rendre visite en juin dernier. Nous espérons tous avec impatience pouvoir nous retrouver au printemps prochain et Stephen sera avec nous dans nos mémoires et dans nos cœurs.

« Les Amis de Walkern »

Les Nuits d'octobre. Ce n'est que partie remise, promis !

Samedi 17 octobre 2020, la salle des fêtes de Lanvallay aurait dû s'animer pour la troisième édition du festival des Nuits d'Octobre. Le contexte en a décidé autrement. Du coup pas de riffs de guitares endiablés, basses et batteries sont restées muettes, les projecteurs n'ont pas pu illuminer le public prévu nombreux au regard de la qualité de l'affiche proposée pour cette édition 2020.

Les membres de l'association ont tout tenté, en lien avec les élus, pour proposer une formule allégée et adaptée au contexte sanitaire. Les musiciens, les professionnels du secteur ont besoin de travailler et l'objectif était de leur offrir une fenêtre, une respiration afin qu'ils puissent exprimer leur talent. La culture n'est pas un simple produit mercantile que l'on consomme à distance, c'est un matériau vivant, ça se vit ensemble. Malheureusement, les organisateurs ont dû se résoudre à annuler. Mais réjouissez-vous, l'édition 2021 est déjà sur les rails, un festival ça se monte en amont et les bénévoles sont à pied d'œuvre et ne comptent pas leur temps. Alors notez dès maintenant dans votre agenda la date du 23 octobre 2021, date du festival des Nuits d'Octobre de Lanvallay.

Retour sur une bibliothèque « confinée »

Le 30 octobre dernier, la bibliothèque a dû fermer ses portes au public en raison de la crise sanitaire… Alors sans public dans les locaux, certes pour une bibliothèque c'est beaucoup moins bien, mais elle était toujours vivante et bien vivante !

Je vous raconte…
Tout d'abord, **nous avons profité du dernier jour d'ouverture des librairies pour aller acheter tout plein de nouveautés pour la jeunesse** : bandes dessinées, albums enfants, quelques mangas… le temps de les informatiser et les équiper, et les voilà dans les rayons !
Bénévoles et bibliothécaire, nous avons aussi partagé nos coups de cœur, alors rendez-vous sur le Facebook de la bibliothèque de Lanvallay ou sur le blog pour les découvrir : bibliothequelanvallay.blogspot.fr
Et nous nous sommes adaptés à la situation, nous avons continué le service au public : les lecteurs me contactaient à la bibliothèque, je préparais la « commande » des livres et fixais une heure de rendez-vous pour le retrait, à la porte de la bibliothèque. Soit le lecteur savait ce qu'il souhaitait, soit je me faisais un plaisir de préparer une sélection surprise. Exercice périlleux mais passionnant pour une bibliothécaire de choisir les lectures pour ses lecteurs !
Et chers lecteurs, je vous en remercie, vous avez bien fait fonctionner mes neurones ! Entre le *« mais si, vous voyez la couverture est rouge ! »* ou encore l'appel d'une petite fille avec sa mamie : *« mais si, tu sais je veux le livre où le monstre il dévore tout le monde… »*… Ok, j'ai compris, je cherche !

Depuis le mercredi 2 décembre, la bibliothèque a rouvert à nouveau ses portes au public, avec une jauge restreinte et tous les « gestes barrière » nécessaires. Mais ouverte. Les bénévoles ont aussi repris le chemin de la bibliothèque pour vous accueillir. Parce que quand même une bibliothèque sans vous, c'est très, très étrange, et ce n'est vraiment pas pareil… Alors au plaisir de vous y retrouver !

Delphine David, bibliothécaire

Retrouvez la ludothèque Au Bois des Ludes dans votre bibliothèque

Le saviez-vous ?

La bibliothèque accueille deux fois par mois la ludothèque Au Bois des Ludes dans ses murs.

Comment ça marche ?

- Jouez sur place, gratuitement et sans abonnement.
- Empruntez des jeux après avoir souscrit une adhésion auprès de la ludothécaire.

Enfin, la ludothèque ce sont aussi des soirées jeux, gratuites et ouvertes à tous.

Retrouvez la ludothèque Au Bois des Ludes et leurs jeux lors de ses permanences.
- Samedi 30 janvier
- Mercredi 10 et samedi 27 février
- Mercredi 10 et samedi 27 mars
- Mercredi 14 et samedi 24 avril
- Mercredi 12 et samedi 29 mai
- Mercredi 9 et samedi 26 juin

Nous vous attendons pour nos soirées jeux (sous réserve)
- Vendredi 28 mai ou 18 juin
- Vendredi 19 novembre

Faire vivre la culture coûte que coûte

Le livre mais aussi le jeu nous aident au quotidien à traverser cette période très particulière. Les bibliothèques sont en effet les seuls espaces culturels ouverts depuis des mois, nous tenons à remercier notre bibliothécaire Delphine et son équipe de bénévoles, ainsi que Bénédicte.

Alain Vadepied,
maire-adjoint à la culture
et à la vie associative

Les coups de cœur de la bibliothèque

L'Île aux enfants d'Ariane Bois

Pauline, 6 ans et sa petite sœur Clémence vivent à La Réunion, leur famille est pauvre mais elles y sont très heureuses. Un jour de 1963, elles sont kidnappées au bord de la route et atterrissent quelque temps plus tard dans La Creuse où elles sont séparées pour « favoriser leur intégration » et confiées à des familles d'adoption. Elles sont totalement coupées de leur famille, tous les courriers sont interceptés, elles finissent par oublier complètement leurs vies d'avant. Ariane Bois a très bien fait de raconter cette tragédie des « oubliés de la Creuse », c'est un récit bouleversant et révoltant : entre 1963 et 1982, environ 2000 enfants ont été arrachés à leur famille dans le but de repeupler la Creuse, on leur avait promis des vacances en France... Épisode peu glorieux de l'Histoire de France !

Jeannine, une bibliophile

Nature humaine de Serge Joncour

La Rétrospective d'une époque entre les années 1976 et 1999, de la grande sècheresse à la grosse tempête...

Alexandre, fils d'agriculteurs dans le Lot n'a pas vraiment le choix que de reprendre la ferme après ses parents. Il est le seul fils entouré de sœurs, qui elles ne rêvent que de grandes villes : Paris, Toulouse... On chemine aux côtés d'Alexandre, tiraillé comme l'époque entre tant de contradictions. Sa rencontre avec Constanze, la belle allemande de l'Est, et ses copains activistes, ne va faire qu'accentuer les dilemmes et les choix, les engagements et les luttes. La lutte du Larzac, les anti-nucléaires, Tchernobyl, la construction d'une autoroute qui rapproche mais détruit toute cette nature si belle... Alors on fait quoi ? On cède à cette modernité ou pas ? A-t-on vraiment le choix?

Serge Joncour nous montre parfaitement les paradoxes d'une époque entre envie et peur du progrès, entre nature et profit, entre espoirs et désillusions, entre ici et ailleurs : Alexandre, lui n'a pas le choix c'est ici, la ferme a besoin de lui, il goûte juste à un autre monde quand il part à Toulouse chez sa sœur et se rend compte qu'une autre vie aurait pu être possible si... si les choses avaient été autrement... Constanze, elle, ne rêve que d'ailleurs, et de sauver le monde...

Magnifique réflexion sur l'époque des années 80 et sur une génération qui espérait un autre monde. Serge Joncour nous montre à voir. Peut-être ce qu'on ne veut pas voir. C'est passionnant. Une écriture simple, tout public.

Delphine David

La double vie de Médor d'André Bouchard

Album Jeunesse - À partir de 4/5 ans

Un pauvre chien tout maigre erre dans les rues à la recherche de nourriture. Recueilli par une vieille dame qui va l'appeler Médor, on découvre très vite sa réelle identité : c'est LE loup !! Mais chuuut, il ne faut pas le dire... Car Médor, tout ce qu'il veut c'est une gamelle bien remplie tous les jours, il est prêt à tout pour ça et il y met le prix : il est choyé, chouchouté, dorloté. Bon, ok, un peu trop car cela frise le ridicule, Pauvre Médor !!! Le voilà à boire le thé avec les copines de la vieille dame, en séance de manucure ou à l'école avec... des petites couettes ! Bref, très drôle ! Les belles illustrations en couleurs se posent et contrastent sur un fond noir et blanc, et accentuent le ridicule et le grotesque de la situation. Les portraits des personnages sont très expressifs et leurs mimiques sont délicieuses ! Un album qui change aussi l'image du grand méchant loup... Trop bien !!!

Delphine David

2021

Nous y voilà enfin, en deux mille vingt-et-un !
Nous arrivons au bout de l'ultime semaine
D'une année infernale, nous sommes à la peine,
Nous ne comprenons rien à ce qu'il nous advient.

Devrons-nous voir venir une troisième vague
De cette épidémie qui nous tient enserrés,
Parqués dans nos maisons, le masque bien serré,
De nouveau soumis à cette mauvaise blague ?

En ce début d'année, saurons-nous au contraire,
Nous montrer fermement confiants et volontaires,
Acceptant de répondre à l'appel du tocsin,
Pour mieux accompagner l'arrivée des vaccins ?

Pour aller de l'avant, il n'y a qu'une issue,
C'est de faire le deuil des attentes déçues,
Se couvrir de son mieux pour affronter l'orage
Sortir par tous les temps et s'armer de courage.

Alors, pour que demain se prête à nos désirs,
Plutôt que de pleurer, geindre et se lamenter,
Ne faudrait-il pas mieux préparer l'avenir
Et tout autour de nous répandre la bonté ?

Car c'est bien dans l'épreuve et la difficulté
Que vont se révéler les personnalités
Qui par manque de foi vont perdre l'espérance,
Qui en dépit de tout vont garder la confiance.

Amis et connaissances, femmes
et hommes que j'aime,
Vous savez bien déjà quel sera votre choix !
Nous ne resterons pas prisonniers du dilemme :
Chantons le nouvel an de nos plus belles voix !

François Collin,
22 décembre 2020

Venez rejoindre les premiers groupes de projets participatifs du mandat

Les premiers « Rendez-vous de la participation citoyenne » qui se sont tenus en octobre ont été l'occasion d'un échange riche entre les élus et les habitants sur la fabrique commune de Lanvallay.

À cette occasion, nous avons invité les habitants à s'inscrire dans les premiers groupes de projets participatifs. Venez les rejoindre et vous impliquer dans l'action publique !

De la gestion du quotidien aux « grandes décisions » d'aménagement, la vie de la commune est l'affaire de tous. Vos idées, votre regard, vos compétences et vos expériences peuvent être utiles à tous. Venez participer à la prise de décision pour le bien commun en rejoignant ces premiers groupes de projets citoyens.

Ces groupes portent sur des domaines aussi variés que la culture, les transitions, les espaces et les bâtiments publics, la culture ou la communication.

Vous pouvez aussi présenter vos propres projets et les intégrer dans une démarche participative, ou proposer un thème pour un nouveau groupe.

Lanvallay se construira, durant nos six années de mandat, avec vous.

Quel(s) groupe(s) de projet choisir ?

Programmation culturelle
Participer aux choix des évènements culturels (concerts, représentations,...).

Cinéclub participatif & mois du cinéma documentaire
Décider de la programmation annuelle du futur cinéclub cotissois. Sélectionner les documentaires projetés dans la commune.

- Site de la salle des fêtes de Tressaint
- Espace de travail partagé (coworking)
- Salle des fêtes de Lanvallay
- Tiers-lieu

Partager la réflexion collective sur l'aménagement et la fabrication de la commune.

Refonte du site internet de la mairie
Concevoir le site qui correspond à vos besoins.

- Éclairage public
- Aménagement du jardin du pôle sportif et jardins partagés
- Station Verte et tourisme

Participer et proposer des solutions pour engager la commune au quotidien dans la transition.

... et vous, avez-vous un groupe thématique à suggérer ?

Rejoignez les premières réunions !

En salle d'honneur à la mairie

- Samedi 6 février à 10h30 : salle des fêtes de Tressaint
- Samedi 13 février à 10h : pilotage de la Station Verte
- Samedi 20 février à 10h : refonte du site internet
- Samedi 27 février à 10h : cinéclub participatif

Pour rejoindre un groupe de projet, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie *(voir page 23, Lanvallay à votre service).*

« Espace de travail partagé »

Nous créons un groupe de travail dont l'objectif est de mettre en place un lieu type « co-working » sur la commune. Ces espaces s'adressent notamment aux « télétravailleurs - euses » ou porteurs de projets, qui recherchent, de temps en temps, un bureau en dehors de chez eux. Vous seriez intéressé par ce type de lieu, en tant qu'utilisateur-trice ? Vous souhaitez participer à son développement ?

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Olivier Armbruster, élu référent sur ce ce projet, ou via le mail direct dédié : projet.coworking.lanvallay@orange.fr

Au vu du contexte sanitaire, un « webinaire » sera proposé aux personnes intéressées vers mi-février.

Téléchargez « Lanvallay », une application pour smartphone dédiée à la commune

La nouvelle application municipale pour smartphone « Lanvallay » permet de :

- Suivre l'actualité de la commune et recevoir instantanément des notifications.
- Retrouver les professionnels de la commune (commerce, artisanat, entreprise, santé, tourisme...) et ses associations.
- Entrer en contact avec les services municipaux (renseignements, horaires, démarches administratives...).
- Signaler en un clic les dysfonctionnements sur l'espace public (voirie réseaux, propreté & déchets, travaux & chantiers, espaces verts...) et suivre leur prise en charge.
- Participer à la démocratie locale grâce à des questionnaires.

Téléchargeable gratuitement, elle ne retire rien bien sûr à l'attention habituelle que nous vous accordons en mairie, par téléphone ou courriel. Elle est juste un outil en plus au service de la population de Lanvallay.

La «Fabrique cotissoise». Venez participer au premier budget participatif de Lanvallay

Le budget participatif de Lanvallay la «Fabrique cotissoise», lance sa première édition en 2021.

Ce budget participatif vous permet de proposer l'affectation d'une partie du budget annuel de la commune à un ou des projets d'intérêt général citoyens, à l'issue du vote des habitants. Pour cette première édition, un budget de 10 000 € sera réparti entre les projets sélectionnés.

Fabriquer ensemble la commune

Véritable outil de démocratie participative, il vous permet de vous impliquer dans la fabrication de la commune au quotidien en participant à l'amélioration de votre cadre de vie dans votre quartier, votre environnement ou dans l'ensemble de leur commune.

La «Fabrique cotissoise» vous donne la possibilité de proposer des projets pour l'ensemble du territoire de la commune et pour tous les lieux publics, libres d'accès et/ou gratuits : une rue, un quartier, un bâtiment, un parc, une place ou toute la commune.

Pour être éligibles, les projets soumis au budget participatif devront relever de l'intérêt général, ne pas dépasser un coût individuel supérieur à 5 000 €, relever des compétences communales et respecter les valeurs laïques et républicaines.

Comment déposer un projet ?

Toute personne âgée de plus de 16 ans résidant à Lanvallay peut déposer un projet. Un projet pourra être individuel ou collectif.

Les porteurs de projets doivent remplir un formulaire disponible sur le site internet lanvallay.fr ou au format papier disponible à la mairie de Lanvallay entre le 18 janvier et le 26 février 2021.

Pour vous renseigner ou déposer un projet, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie *(voir page 23, Lanvallay à votre service).*

La démocratie participative au cœur des différentes étapes du projet

Ce budget participatif a été construit par un groupe de projet composé de cinq élus et de quatre habitants. La charte donne le cadre du projet en définissant les limites et les conditions d'éligibilités des projets. Elle est complétée par un règlement qui pourra évoluer au fil des éditions.

Après examen de la faisabilité technique, juridique et financière par une commission de gouvernance formée par des élus et des habitants, les projets seront choisis par tous les habitants de plus de 16 ans de la commune. Chacun s'engagera à ne voter qu'une seule et unique fois.

Inventons ensemble pour tous

Course de running intergénérationnel, fabrication d'un abri à insectes, nichoirs à chauve-souris, journée de sensibilisation aux troubles de la mémoire... Ces exemples de réalisation collectés dans d'autres communes montrent que les possibilités sont très larges !

Nous attendons avec impatience vos idées. N'hésitez pas à aborder des projets très différents : aménagements urbains, idées culturelles, nouvelles technologies partagées... Soyez créatifs et originaux !

Mathias Morel, conseiller en charge du budget participatif et Thomas Cassigneul, maire-adjoint en charge de la communication et de la participation citoyenne

Le mot de la minorité

Intermarché / Leclerc

En cette fin d'année, nous nous réjouissons de la reprise d'Intermarché par Leclerc. C'est une très bonne nouvelle pour les salariés qui conservent leur emploi, pour les embauches à venir mais aussi pour les Cotissois qui apprécient la présence d'un point de vente de cette taille en plein centre-bourg.

Dans ce dossier, il a été très compliqué de suivre la position de Monsieur le Maire. En février, il prépare la préemption du site auprès de Dinan Agglo (arrêté signé le 13 mars) sans en avoir clairement informé le conseil municipal.

Début juillet, dans «Le Petit Bleu», il nous accuse de mentir sur la reprise des salariés et la création d'embauches mais heureusement, il n'en était rien.

Mi-décembre se produit un miracle de Noël : la presse relate qu'une grande partie de la majorité n'a jamais voulu préempter ce site et que cette reprise est accueillie avec bienveillance par la majorité.

Quel manque de cohérence ! La devise de Bruno Ricard pourrait être : *«Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs».*

Conseil municipal

Concernant la gouvernance du conseil municipal il y a des choses à améliorer ! Par exemple, nous apprenons bien souvent en même temps que vous et par la lecture de la presse de ce qui se décide sur la commune ; Nous attendons toujours la mise à disposition d'un local par la mairie afin de pouvoir nous réunir.

Lors du deuxième confinement nous avons proposé en conseil municipal qu'une nouvelle distribution de masques soit effectuée. Il est malheureux que notre proposition n'ait pas été retenue.

Mais nous souhaitons surtout pouvoir communiquer librement et intelligemment.

Nous ne sommes pas et nous ne pouvons pas toujours être d'accord mais il est inconcevable que Monsieur le Maire décide de clore le conseil municipal en pleine intervention d'une personne de la minorité car il est en désaccord avec ce qu'elle dit.

ZAC de la Jaunaie

L'état déplorable de la ZAC de la Jaunaie dont les fossés et les terrains font office de décharge sauvage. L'occupation de ces terrains s'est faite de manière anarchique durant une partie de l'été et les fossés sont régulièrement jonchés d'ordures. Cette situation doit cesser.

Terrain communal lieu-dit «Les Rouffs»

La majorité municipale envisage de transformer une partie du terrain communal de six hectares situé après «Super U» en exploitation maraîchère en bio. Que pensent nos maraîchers locaux de cette concurrence à venir ? Sont-ils intégrés à la démarche ?

Avenue de la Boule d'Or

Suite aux travaux effectués Avenue de la Boule d'Or (plus de 300 000 € de travaux à ce jour pour 80 000 annoncés initialement), attention à la sortie de la rue du Cotentin et de la rue du Bessin lorsque la végétation sera en fleur. Que dire des évitements blancs qui, certes, font ralentir mais sont à fort risque d'accident par manque de signalétique adaptée.

Label «Station Verte»

La commune a obtenu le Label Station Verte mais il y aurait certains points à revoir afin d'avoir une image qui reflète ce label en évitant, notamment, les camping-cars «ventouse», l'abandon de voiture ou le stationnement au long cours des caravanes en entrée de bourg (même sur un terrain privé) ;

Budget participatif

Une belle initiative qui va, enfin, permettre d'intégrer les Cotissois de plus de 16 ans dans les projets de la commune. Un budget alloué sur l'année à hauteur de 10 000 € pour un ou plusieurs projets d'intérêt général citoyen. La majorité donne comme exemple, entre autres, la création d'hôtels à insectes !!! À vous de voir mais il serait peut-être temps d'imaginer des projets au service des habitants.

CCAS

Avant Noël, nous nous sommes associés au CCAS afin de remettre un colis de Noël à nos aînés en remplacement du repas des aînés annulé du fait de la situation actuelle. Quelle joie de pouvoir apporter un peu de bonheur en cette période compliquée.

Ehpad

Cette année 2020 s'est avérée très difficile pour tous et nous avons une pensée particulière pour les familles des sept résidents de l'Ehpad décédés durant le deuxième confinement.

L'Ehpad ou nous saluons le travail difficile mais non moins remarquable de sa directrice Isabelle Plessis et de tout son personnel qui ont fait en sorte que cela se passe le mieux possible.

Nos vœux

Nous tenons à remercier très sincèrement le personnel administratif ainsi que les services techniques de la commune pour le travail effectué durant cette année ainsi que les forces de l'ordre, les pompiers et les personnels hospitaliers qui vivent une période difficile et qui ne sont pas reconnus à leur juste valeur.

Notre soutien va aussi à nos commerçants, artisans, autoentrepreneurs, professions libérales...

Pour finir, nous espérons que cette pandémie se termine au plus vite et que la vaccination puisse y contribuer le plus rapidement possible.

Et à vous tous, prenez soin de vous, de vos proches et recevez tous nos meilleurs voeux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2021.

Anne Degregny (rue de Normandie), Cécilia Guigui-Delaroche (rue de la Prévalaye), Françoise Lepetit (rue de Bon Espoir), Pascal Quintin (La Petite Touche) et Rémi Bernard (Landeboulou) restent à votre disposition pour échanger

Services

• Médecine générale
Docteur Olivier ROLLAND
Docteur Patrice LESVIER
17, 19 rue de Rennes - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 39 14 17

• Dentiste
Docteur Diana POPA
et Docteur Marius GOTIA
6, rue de la Prévalaye - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 49 49 - Sur rdv

• Masseurs-kinésithérapeutes
Karine BREZELLEC
et Mélanie CATHERINE
14, rue de Rennes - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 98 21
Soins au cabinet et à domicile sur rdv

• Chiropracteurs
Cathy GUILLEMOT et Claire GILLET D.C.
18, rue des Ajoncs - Z.A Clos des Landes
22100 Lanvallay
Mme GUILLEMOT - Tél. 02 96 85 34 59
et Mme GILLET - Tél. 02 96 80 69 92
cgillet.chiro@gmail.com
Cabinet ouvert du lundi au samedi

• Ostéopathe
Lucie BEDAULT - 6 bis, rue des Chevrins
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 82 61 74
Port. 06 99 91 71 67

• Cabinet de pédicurie podologie
Catherine LE CALVEZ
1, avenue de la Boule d'Or - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 93 30 - Soins sur rdv

• Cabinets d'infirmiers
Frédéric LE FOL et Franck CARISSAN,
Infirmiers DE - 19 rue de Rennes
22100 Lanvallay
Tél. 02 96 39 69 68 - Port. 06 09 63 71 11

Laurence AMICE, Maëna JUIN,
Virginie BODRAIS
Infirmières DE - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 92 50

Patricia DANNIC et Romain TOUDIC
1, avenue de la Boule d'Or
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 86 10 76

• Pharmacies
Pharmacie de la Rance - 18, rue de Rennes
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 39 15 33

Pharmacie LEMOINE
Galerie Commerciale Super U
Rue Charles de Gaulle
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 85 40 93

• Orthophonistes
Anne-Gaëlle FONDAIN
et Sandrine NOURISSON
Résidence des Chais - 5, avenue des Acacias
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 39 01 75
Sur rdv du lundi au samedi

• Vétérinaires
Léa FAMMERY et Cécile THOMAS
2, rue des Fougères
Z.A Clos des Landes - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 33 16 - Consultations : sur rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h

• Ambulance Taxi Rouxel
1, rue de la Prévalaye - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 39 09 76 - Fax 02 96 85 95 45

• Réflexologie plantaire
Claire Ré-Gardyn
Centre de soins - 18 rue des Ajoncs
Z.A Clos des Landes - 22100 Lanvallay
Tél. 06 60 86 06 73 - re_flex_o@yahoo.com
À votre domicile du lundi au jeudi
et au cabinet le vendredi. Sur rdv

Les services : une année en photo

Discrets mais vigilants et efficaces,
ils sont là pour le quotidien comme pour l'imprévu.

Leurs domaines : entretien des routes, des espaces verts ; intervention et sécurisation lors d'évènements ; embellissement de notre commune ; illuminations de Noël ; entretien des bâtiments communaux.
Les services techniques (espaces verts, voirie, bâtiments) sont partout, par tous les temps, pour votre bien-être.

Bonne année à eux.

Agenda 2021

Voici le calendrier des évènements de la commune pour le début de l'année 2021. Au vu du contexte actuel, il n'est pas possible de garantir le maintien de toutes ces manifestations. Nous vous invitons à suivre l'actualité sur notre site internet, notre page Facebook et dans la presse afin de s'assurer de leur déroulement et de leurs conditions d'organisation.

FÉVRIER			
Sam 6	Stage de danse africaine	Les Gazelles de Lanvallay	Salle des fêtes de Tressaint
Ven 12	Bal scolaire	Le kiosque (Dinan Agglomération)	Salle des fêtes de Lanvallay
Sam 13	Concert des Valkans	Le kiosque (Dinan Agglomération)	Salle des fêtes de Lanvallay
Dim 14	Cours de yoga	ANANDA	Salle des fêtes de Tressaint de 9h à 13h

MARS			
Lun 1 Mar 2	Atelier BD	Laeticia Rouxel	3ème salle de la bibliothèque de 9h30 à 16h30
Ven 19	Cérémonie du 19 mars 1962 Journée du Souvenir	Municipalité	Salle d'honneur de la Mairie
Dim 21	Cours de yoga	ANANDA	Salle des fêtes de Tressaint de 9h à 13h
Ven 26	Repas annuel	Société de chasse La Lanvallaise	Salle des Chais de 20h à 22h30

AVRIL			
Dim 4	Cours de yoga	ANANDA	Salle des fêtes de Tressaint
Sam 17 Dim 18	Braderie puériculture	APE	Salle des fêtes de Lanvallay de 9h à 18h
Dim 18	Cours de yoga	ANANDA	Salle des fêtes de Tressaint de 9h à 13h
Dim 18	Rando VTT La Côtissoise	Club VTT	Salle omnisports
Dim 25	Journée nationale du souvenir de la déportation	Municipalité	Monument aux Morts Salle d'honneur de la Mairie

Participez à deux concours photographiques !

« Le paysage, proche et lointain, compte dans notre quotidien »
« La pratique de sports extérieurs aide à garder la bonne humeur »
Voici deux thèmes pour deux concours photo ! Pour quoi faire ? Surprise !

À vous de jouer, envoyez une version de petite définition de vos photos sur photos2021@gmail.com.
Le nom du fichier doit comporter votre nom. Le critère « lumière » sera particulièrement pris en compte !
Vous pouvez y joindre une légende sous forme de haiku en 12 mots maximum
(de tradition japonaise, le haiku est un petit poème, rimé ou non).

Liste des baby-sitters
Le service jeunesse de la mairie de Lanvallay a créé ce réseau dans l'objectif de faciliter la mise en relation entre parents et baby-sitters sur le territoire.
Retrouvez plus d'infos sur notre site internet :
www.lanvallay.fr (onglet jeunesse)
• le baby-sitting en neuf points
• la charte du « savoir-vivre ensemble »

Lanvallay à votre service

Ouverture de la mairie
Lundi, jeudi et vendredi :
9h-12h et 14h-17h30
Mardi : 9h-12h et 15h-17h30
Mercredi et samedi : 9h-12h
Le service urbanisme est ouvert uniquement le matin entre 9h et 12h du lundi au vendredi
Tél. 02 96 39 15 06
Fax : 02 96 39 97 83
Courriel : accueil@lanvallay.fr
Site internet : www.lanvallay.fr
Facebook : @mairiedelanvallay

Permanence en mairie
Pour un rendez-vous avec le maire ou un adjoint, s'adresser directement à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02 96 39 15 06

Ouverture du CCAS
Ouverture le lundi, mardi et mercredi matin sur rendez-vous. Accueil sans rendez-vous possible le lundi de 10h à 12h et le mardi de 15h à 17h
CCAS Lanvallay - 3 rue de Rennes
Tél. 02 96 39 15 06
Courriel : ccas@lanvallay.fr

Ouverture de la bibliothèque
Mardi et samedi : 10h-12h
Mercredi : 15h-18h / Jeudi : 16h-18h
Tél. 02 96 85 90 72
Facebook : @bibliothequedelanvallay
Blog : https://bibliothequelanvallay.blogspot.com

N'hésitez pas à télécharger l'application mobile gratuite « Lanvallay » pour smartphone !

Yves Castel raconte...

l'étymologie des noms de notre commune

Lanvallay[1]

Cette paroisse est fille de celle de Pleudihen (paroisse de Guihen : digne vieillard) dans l'archevêché de Dol.

Elle est nommée en 1190 Lanvallei, puis en 1219 parrochia de Lanvalla, qui est toujours son nom gallo[2].

Au VIe siècle, un moine du nom de Bachla[3], Bala ou Baloa quitte son abbaye de Landevenec *(relire le magazine municipal de Noël 2016)* à la recherche d'un « Désert[4] », pour y créer son ermitage.

Il le trouve et le crée dans les ruines d'une ancienne villa[5] gallo-romaine (La Boissière[6]). Là, s'établira le premier bourg[7] de Lanvallay autour de la première église.

Un peu d'étymologie

Le préfixe vieux breton (IVe-XIIe siècle) Lan ou Lann : lieu sacré, ermitage, prieuré, est associé à 90 % à un nom de personne (homme ou femme).

Saint-Solen

Paroisse fille de Pleudihen dans l'évêché de Dol qui devient commune en 1790 et associée à Lanvallay en 1973.

À la fin du XIVe siècle, on la nomme Ecclesia Sancti Solempni, soit « église Saint Solain ». Ce qui indique, qu'après la Guerre de Succession de Bretagne (1341-1364), elle est devenue paroisse.

Mais aucune autre mention écrite connue ne la précède. J'en déduis que précédemment elle était une trêve[8] de Pleudihen et son centre-bourg ne se situait pas à son lieu actuel.

Ce Solain ou Solenne (Solennel) était évêque de Chartres entre 450 et 510.

Pourquoi ? Depuis le XIIIe siècle, sous l'influence des ducs francophones, proches de la Cour de Paris, l'Église de Haute-Bretagne (évêché de Rennes, Dol, Saint-Malo et Nantes) est déterminée à remplacer les saints bretons, peu connus, par des saints du royaume de France. Et pour que le « bon peuple » s'y reconnaisse, on emploie l'attraction paronymique[9] tel Alain pour Elan, Eloi pour Alar, Symphorien pour Kiferian, Leonor pour Lormel, Emilien pour Miliau et René pour Ronan...

Par chance, la commune est administrée à la fin du XIXe siècle par un maire lettré, Amédée Ferron de la Vairie (maire de 1875 à 1891), qui redonne son orthographe au nom communal.

Saint-Solen est un obscur ermite breton[10] de la forêt de Coëtquen (vers V-VIe siècle), homonyme de Solen(e) compagnon de Palladius (IV-Ve siècle) apôtre de l'île d'Irlande. Ce nom vient du breton Sol, du gaulois Sul, du latin Sol, Lis : soleil : ensoleillé, l'éclairé, l'érudit.

Tressaint

Cette ancienne trêve de la paroisse de Lanvallay porte le nom d'un personnage Tresen (sans doute seigneur, relevé comme témoin dans un acte de donation daté de 1184).

Elle ne devient paroisse « parrochia de Tresent » qu'en 1330, notée Tresseint en 1380, « Tressainct » en 1516 d'où la confusion des Trois Saints.

Cette première église de « Tressent » se dressait le long de la route de Léhon à Bécherel, au village de Saint-James, nom gallo-normand de Saint-Jacques le Mineur, toujours accompagné de son « Cotri »[11] Philippe.

La première église « Trésent » a été pillée et incendiée lors de la Guerre de Succession de Bretagne (1341-1364). La paix revenue, on chercha la protection du château seigneurial de la Grand-Cour et sa chapelle devint l'église (XIIe-XVIIe siècle) dédiée aux deux saints.

Au XVIIe siècle, après les guerres de la Ligue (1590-1598) fut reconstruite une chapelle à Saint-James. N'en reste que la croix pattée gothique dressée à ce carrefour.

Un peu d'étymologie

Ce nommé Trésent est l'un des sept frères venus de Galles pour évangéliser la Gaule au temps du roi Clovis (481-511). Ce sont Abram, German, Gibrian, Helan, Petran, Veran et Tresan ou Sen dont les noms viennent du Briton (langue mère du vieux breton) Trec, Trech : victoire, associée au suffixe vieux breton superlatif An, de même que le latin Issimus.

À suivre...

Yves Castel,
Passeur de mémoire
31 décembre 2020

[1] Lanvallay : commune en 1790.
[2] Gallo : langue romane, comme l'ancien français, grand-mère du français officiel.
[3] Bachla ou Bala(o) est issu de la racine gauloise Bel : lumière, nom du dieu gaulois Belenos : le lumineux, même sens pour le nom de ce moine.
[4] Désert : n'a pas le sens actuel ; lieu où il ne pleut pas mais celui de « lieu où ne demeure pas d'hommes ».
[5] Villa, ae : en latin : domaine agricole avec plusieurs bâtiments dont la maison du maître. Voir la « Villa du Quiou ».
[6] Boissiere, du latin Buxeria : lieu où pousse du buis. Plante apportée par les Romains (colons, marchands, légionnaires).
[7] Bourg : vient d'un mot germanique (IIIe siècle) Burg : hauteur fortifiée, puis forteresse, puis en vieux français : centre paroissial.
[8] Trêve : du vieux breton : Treb ; Moyen-âge breton Tref : village ; Breton moderne : Trev : succursale de paroisse.
[9] Attraction paronymique se dit des mots de même son et non de même sens. Ex : le thé pour Harem pour le théorème. Par exemple : une femme âgée dit « ce' plus vieux k' mes robes » pour « c'est plus vieux que Hérode ».
[10] L'ermite Solen construisit sa loge dans les ruines (latin maceria) d'une ancienne villa gallo-romaine, non loin du ruisseau du Gué Parfont dont la source est à la Suze es Noé.
[11] « Cotri » : compagnon.

Document imprimé en 2400 exemplaires - Directeur de la publication : Thomas Cassigneul, maire-adjoint à la participation citoyenne et à la communication
Création, mise en page et illustrations : www.lestudio.bzh
Crédits photographiques : élus et services de la mairie de Lanvallay, Dinan Agglomération, les Nuits d'Octobre, les Amis de Walkern, Néocity, Jean-Pierre Fournier, Coeur Emeraude, CAUE, Mission Locale Pays de Dinan
Impression : Imprimerie Du Guesclin - www.lanvallay.fr - janvier 2021